



CTA DU 6 novembre 2018

Déclaration liminaire de la FSU Nord-Pas de Calais

Madame le Recteur, Mesdames messieurs membres du CTA

Alors que le gouvernement intensifie ses attaques brutales contre la Fonction Publique : suppressions de postes, recours massif aux contractuels, casse des statuts, rémunération au mérite, plans de départs volontaires, nous ne pouvons que déplorer et rejeter ces mesures idéologiques qui font fi des principes de service public et de l'intérêt général.

En attendant, sur le terrain, les difficultés s'accroissent et les conditions d'exercices de nos collègues se détériorent et ce ne sont pas les 2 650 suppressions de postes prévus dans le second degré à la rentrée 2019 qui vont améliorer les choses. Pourtant, peu après son arrivée au ministère de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer a publié un livre intitulé « l'école de la confiance ». Cette belle déclaration d'intention – à laquelle chacun de nous ici peut souscrire – a vite laissé place à la défiance. Et oui, la confiance ne se décrète pas, elle ne s'obtient pas non plus à coups de décrets et de mesures autant autoritaristes qu'inadaptés : la confiance se construit, elle se co-construit même, avec les acteurs de terrain, élèves, familles et personnels. Et si nous partageons l'objectif, voire au moins partiellement le diagnostic, ce n'est pas le cas des solutions et des propositions ministérielles.

Les récents événements ont mis en lumière cette absence de prise en compte de la parole de ces acteurs, partiellement exprimée à travers le hashtag « pas de vague ». Et ce qui en ressort fortement, c'est le sentiment d'abandon, le déni de l'institution, les méfaits d'un mode de management fondé sur des indicateurs de performance. Management par les chiffres qui encourage au collège les pressions sur les modalités d'évaluation des élèves depuis la réforme de 2016, et qui a conduit certains chefs d'établissement à modifier, en contradiction avec les textes, les bilans de fin de cycle 4 (50 % des points du DNB) pour permettre à des élèves de décrocher l'examen. Nous vous avons alerté en juin, mais n'avons obtenu aucune réponse.

Mais revenons aux événements qui ont justement fait l'actualité ces derniers jours. Pour la FSU, outre les sanctions nécessaires pour répondre à ces violences, il est tout aussi vital de donner les moyens aux équipes éducatives de prévenir ces violences. Les problèmes de fond ne pourront être traités que par des mesures éducatives mises en œuvre par un encadrement indispensable. L'Éducation nationale se doit de donner les moyens aux équipes d'enseigner dans de bonnes conditions afin que tous les jeunes accèdent à des savoirs ambitieux. Il est par conséquent essentiel de s'appuyer sur l'expertise des personnels, d'entendre leurs demandes et de les renforcer dans leur rôle d'enseignant, de personnel de vie scolaire, de santé et social. Sur ces aspects, le Ministre reste silencieux et les annonces faites le 26 octobre dernier, alors qu'il s'apprête à supprimer des postes, ne répondent pas à l'objectif impératif d'éducation pour tous les jeunes

La plupart des collègues regrette qu'on ne les mette pas en capacité de pouvoir exercer un métier qu'ils continuent à aimer malgré tout. Mais pour combien de temps encore ?

Et ce n'est pas non plus en détruisant le bac, le lycée, en précarisant les personnels, en les mettant en concurrence pour les rémunérer, en fusionnant les académies, et donc en plaçant les fonctionnaires de l'EN en situation de souffrance, que l'École remplira les missions qui devraient être les siennes.

La FSU regrette d'en être arrivé à cette situation, ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté sur l'état de déliquescence des établissements, d'avoir relayé les difficultés de terrain devenues le quotidien de la plupart des agents. Nous demandons depuis longtemps que soient entendues nos propositions

comme :

- Établir des rémunérations qui correspondent aux qualifications des agents et aux responsabilités qui sont les leurs, afin de rendre la Fonction Publique attractive, ce qu'elle n'est plus, et non généraliser une rémunération à un pseudo-mérite dont les critères sont pour le moins aléatoires ;
- Permettre aux équipes de se stabiliser et pouvoir ainsi se concentrer sur leurs missions, et non généraliser la contractualisation des futurs agents, ou rétablir le fait du prince en organisant le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement, ce qui – au passage – relèvera d'une mission impossible dans certains établissements ou même dans certaines zones géographiques ;
- Ou encore offrir des conditions de travail respectueuses des personnels et des usagers.

Dans le premier degré, les créations de postes à cette rentrée n'ont pas permis de couvrir les besoins inhérents aux dédoublements des classes en éducation prioritaire. Nous avons donc raison quand – l'an dernier – nous disions que la dotation était insuffisante. D'ailleurs vous avez été contraints d'accepter le recrutement de contractuels dans des proportions inédites dans notre académie depuis des années.

Autre sujet d'actualité, l'expérimentation en lecture, menée, depuis septembre en partenariat avec l'association « Agir pour l'École », dans des classes de CP de notre académie que nous souhaitons évoquer avec vous Madame le Recteur. Plusieurs collègues engagés dans ce protocole nous ont contactés pour nous faire part de leur malaise professionnel. Ils disent se sentir dépossédés de leur métier et pointent de nombreux inconvénients de cette méthode très mécaniste et très répétitive qui n'apporte aucune solution aux élèves en difficulté. Nous souhaiterions qu'un bilan puisse être réalisé d'ici la fin de l'année scolaire.

Concernant le GRETA Grand Artois, la FSU avait alerté le rectorat des difficultés de l'établissement notamment sa gestion catastrophique des ressources humaines et des finances. Si le rectorat a pris la mesure des difficultés, la FSU est opposée à la solution purement comptable consistant à supprimer massivement des postes de formateurs et d'administratifs (quinze postes sur les 61 restants). Les agents contractuels touchés par les suppressions de postes paient donc le prix fort de la gestion calamiteuse du GRETA, d'autant qu'ils ne sont pas sûrs de retrouver un poste dans l'Éducation nationale. Ce choix ne permettra pas de répondre aux défis du service public de la formation continue des adultes. La FSU veillera à ce que les engagements du rectorat soient tenus pour tous les personnels et sera très attentive à la situation future du GRETA Grand Artois.

Enfin, pour en venir à l'ordre du jour qui nous est proposé aujourd'hui, la FSU rejette la réforme du lycée et celle du baccalauréat qui ne sont guidées que par des restrictions budgétaires. Elle regrette également la précipitation dans laquelle est déterminée la carte des spécialités qui met en difficulté les équipes au sein des établissements. Par ailleurs, l'absence totale d'informations concernant la carte des spécialités envisagée dans le cadre de l'enseignement privé ne permet pas un regard précis et objectif de la situation par bassin. En tout état de cause, certains problèmes apparaissent dans les documents qui nous ont été transmis :

- quasi-absence de la spécialité LCE en Allemand dans le Pas de Calais ce qui pose la question du déséquilibre entre nos deux départements ;
- absence de la spécialité LCA dans les établissements publics de certains bassins ;
- incohérences dans les implantations ou non implantations de certaines options générales et/ou technologiques.

Face à toutes ces attaques, la FSU appelle à faire du 12 novembre prochain une journée de mobilisation massive contre la politique de casse des services publics menée par le gouvernement.